

CHARTRE ÉCO-RESPONSABLE DU CYCLISTE CONNECTÉ

Tous conscients que les événements en extérieur doivent se faire dans l'application stricte des gestes barrières et dans le respect strict des règles transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, l'objectif de cette chartre est d'encadrer le déroulement de « L'ÉTAPE CONNECTÉE DU TOUR 06-83 ».

Chaque participant de « L'ÉTAPE CONNECTÉE DU TOUR 06-83 » s'engage à :

- Respecter les restrictions sanitaires en vigueur dans les Alpes-Maritimes lors de sa sortie (horaires couvre-feu, confinement...)
- Pédaler seul ou en respectant impérativement la distanciation sociale recommandée
- Ne pas pédaler si vous présentez des symptômes du COVID-19
- Ne pas pédaler si vous avez présenté les derniers symptômes du COVID-19 il y a moins de 7 jours (vous devez rester confiné)
- Pédaler sur le parcours prévu pour pouvoir être classé.
- Pédaler sans bénéficier de vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités en plein air
- Respecter le code de la route
- Ne pas cracher

Avoir un comportement Éco-responsable

- Ne pas jeter mes déchets sur la voie publique
- Respecter et laisser les lieux publics propres
- Privilégier un bidon d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille plastique à usage unique
- Préférer la douche au bain, même après l'effort !
- Pensez à la préservation de la nature

